APREMONT AU FIL DE L'EAU

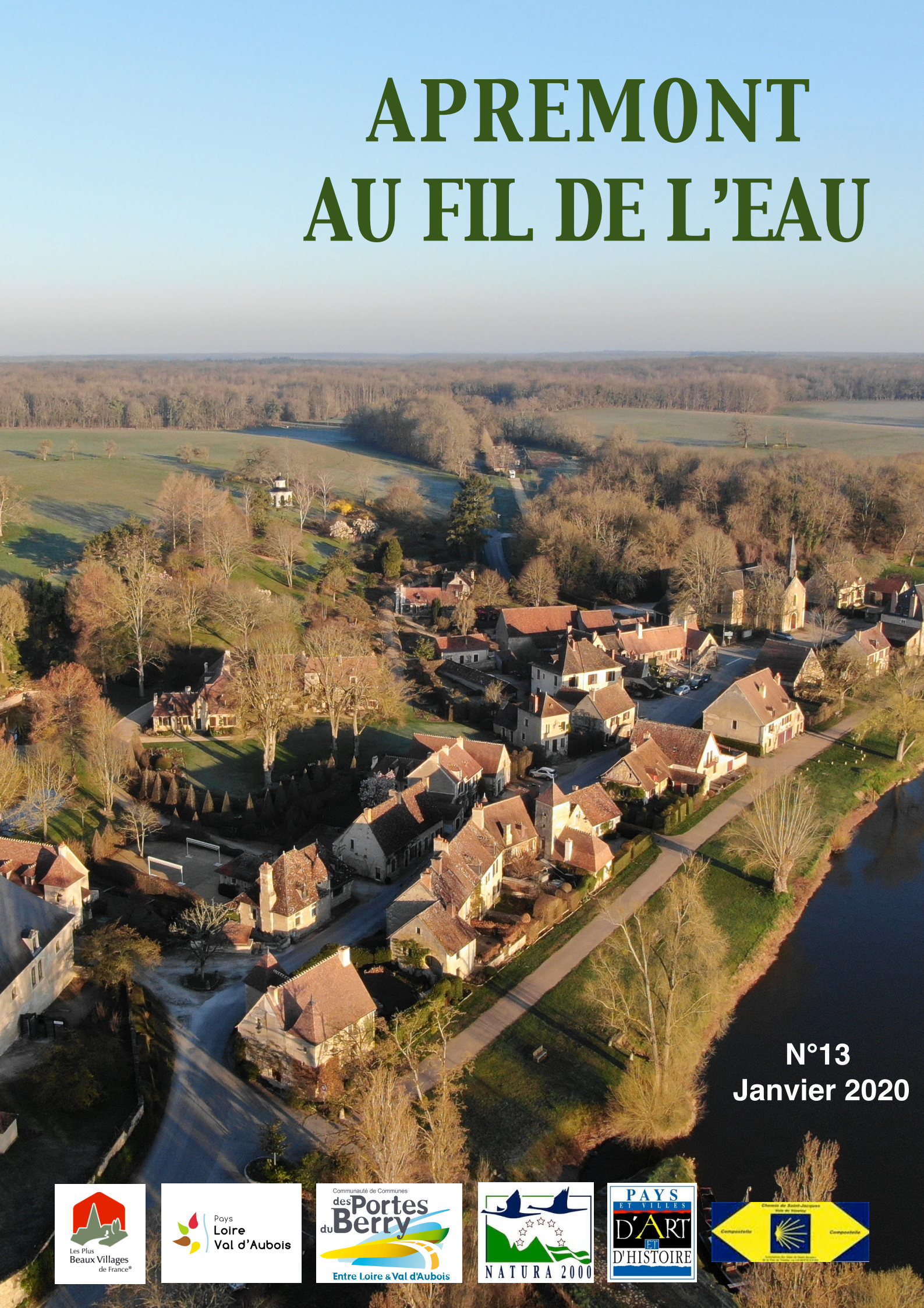

N°13
Janvier 2020

Sommaire

Page 2 : Sommaire
Page 3 : Edito
. Baptême de rues
Page 4 : - CDC :
. Un nouveau siège social
. Un nouveau centre de loisirs
. Le développement économique
Page 5 : - Pays Loire Val d'Aubois : la compétence tourisme à une bonne échelle
- Services pour tous à La Guerche :
. La MSAP : Maison de service au public
Page 6 : . la Médiathèque Jean-Paul Roussillot
. La Maison de santé pluridisciplinaire de la CDC
. Le Service Etat-civil
Page 7 : - Services pour tous :
. Gros plan sur nos sapeurs-pompiers
. Une nouvelle borne à incendie
. Le Smirtom en quelques chiffres
Page 8 : - Vie communale :
. Budget 2019 : les grands axes
. Arbres en péril : les saules et robiniers des bords d'Allier
Page 9 : - Travaux
. Chapitre I : Enedis : Remplacement du poste électrique alimentant le village
. Chapitre II : Syndicat SIAEP: remplacement du réseau d'eau potable dans le bourg
Page 10 :
. Chapitre III : Berry numérique : installation du réseau de fibre optique
. Chapitre IV : Travaux cœur de village
Page 11 : - Travaux cœur de village (suite)
Page 12 : - Actualité :
. Les éoliennes des Portes du Nivernais
. Des composteurs pour tous
Page 13 : - Agenda 2019 en photos
Page 14 : - Météo 2019 : Apremont sous les orages
Page 15 : - Les fêtes d'Apremont
Page 16 : - Des nouvelles du Parc floral
Page 17 : - Les Muses du Val d'Allier
Page 18 et 19 : Ils nous ont quitté
Page 20 : Bienvenue à …, Agenda 2020, nos amis les oiseaux

Edito du Maire

La période pré-électorale aux élections municipales des 15 et 22 mars prochain m'oblige à un certain devoir de réserve. Vous trouverez cependant, dans ce « Fil de l'eau », un résumé de toute notre vie communale 2019 et des travaux en cours.

Je me contenterai pour ma part de remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé à réussir nos manifestations communales et à vous souhaiter à tous une très belle année 2020. Que tous vos vœux soient exaucés pour vous-même et vos proches et que le village retrouve, avant le début du printemps, calme et sérénité après nos importants travaux du cœur du village.

Nathalie de Bartillat

2019-2020 les années travaux

Baptême de rues

Depuis longtemps, la poste nous demandait de nommer chacune de nos voies traversant le territoire de la commune. Cela facilite aussi le travail des services de secours et de sécurité. Le déploiement de la fibre optique rend désormais l'adressage (nom de rue et numérotation des habitations) obligatoire. Au cours de notre conseil municipal du 17 octobre 2019, nous avons délibéré sur ces dénominations et avons retenu les noms suivants :

-La rue principale du village s'appellera rue Madame Eugène Schneider
-La rue remontant de l'église vers le cimetière s'appellera rue du Belvédère
-Le passage menant à la sortie du Parc floral : venelle du Parc floral
-Le chemin en terre partant de la mairie : venelle de la mairie
-Pour les routes extérieures au village, le principe général a été de les nommer du nom du dernier lieu-dit situé sur la commune :

- Route de l'Aubois pour la route allant vers Neuvy le Barrois
- Route du Boucard pour la route allant vers La Chapelle Hugon
- Route des Mâtivons pour la route allant vers La Guerche
- Route de la Planche Chevrier pour la route allant vers Grossouvre
- Route du Veuillin pour la route allant vers Cuffy
- Route des Rieaux

Tous ces noms seront officiels car déposés auprès des services postaux et administratifs.

Il nous restera à numéroter les maisons selon le principe acquis des numéros impairs à gauche et pairs à droite.

Pour la rue traversant le village, les premiers numéros commenceront au panneau d'entrée du village du Nord au Sud. Pour les autres voies, les premiers numéros commenceront en partant du village, les derniers en s'en éloignant.

Des plaques émaillées numérotées seront posées sur les maisons du village quand cela est possible. Ailleurs, notamment dans les écarts, une simple étiquette sera collée sur les boîtes à lettres.

CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Un nouveau siège social pour la CDC

Tout beau, tout nouveau, le siège social a été inauguré samedi 30 novembre 2019. Situé à l'entrée de Jouet sur l'Aubois, sur la route de Cours les Barres, le nouveau bâtiment a été construit en 15 mois. Il est fabriqué en bois et zinc, accueille bureaux et salle de réunion sur 400 m2, ce qui permet de prévoir un personnel administratif plus nombreux dans le futur avec le développement des compétences des communautés de communes.

Onze ans après la création de notre CDC, qu'Apremont a rejoint en 2011, avec des compétences élargies au fil des années, dont le service de l'urbanisme, du développement économique, la gestion de la petite enfance (centre de loisirs), la maison médicale pluridisciplinaire ou le service d'assainissement non collectif (SPANC), cet agrandissement était devenu nécessaire.

30 Novembre 2019 : Inauguration du siège social de la CDC

Un nouveau Centre de loisirs

Un nouveau bâtiment est en construction à l'entrée de Cours les Barres pour accueillir, pendant les vacances scolaires, les enfants de 3 ans à 15 ans, résidant sur le territoire de la Communauté de communes. Auparavant, les enfants étaient répartis dans plusieurs bâtiments scolaires de notre CDC. Ils seront maintenant regroupés dans un bâtiment dédié à cet usage, ce qui permettra d'augmenter les périodes d'ouverture et de faciliter l'organisation des activités pour les enfants.

Le Développement économique : un enjeu de territoire

Un nouvel agent pour le développement économique sur le territoire des 2 Communautés de communes Berry Loire Vauvise et Portes du Berry a été recruté.
Plusieurs missions lui sont imparties dont :

- Initier un commerce en autogestion pour les agriculteurs locaux sous forme de coopérative
- Soutenir les artisans en les aidant dans leurs besoins : proposer des formations pour améliorer leur gestion quotidienne, favoriser la transmission de leur entreprise en cas de départ à la retraite
- Réaliser un planning de visite des entreprises, des artisans et commerçants pour une meilleure découverte du territoire.

Pays Loire Val d'Aubois

La compétence tourisme à la bonne échelle

Nous sommes heureux que la gestion du tourisme local ait été transférée de la Communauté de communes au Pays Loire Val d'Aubois. La loi *Notre* l'avait inscrite dans les compétences obligatoires des communautés de communes, mais force a été de constater que notre CDC n'avait ni le potentiel humain, ni les moyens financiers pour l'exercer pleinement. Avec le Pays, c'est à l'échelle des 4 Communautés de communes et des 50 communes adhérentes qui le composent que nous allons pouvoir créer des outils modernes (site internet avec vocation marchande, film avec reportage photo, présentoirs touristiques dans les commerces, slogan, logo…..) et recruter un personnel professionnel du tourisme chargé de développer cette vocation.

Bien sûr, pour cela il faut des moyens : les CDC y participeront en fonction du nombre de leurs habitants et de leur potentiel fiscal. La taxe de séjour généralisée par un vote au Pays en octobre, complètera le dispositif dès 2020. Un montant qui varie entre 0,20 et 0,70 euro sera facturé à chaque nuitée d'un touriste adulte dormant sur le territoire du Pays Loire Val d'Aubois.

Soyez certains que nous participeront au sein du Pays à toutes les actions pour valoriser notre territoire, et en premier lieu, l'attractivité touristique d'Apremont !

Des films par drones et des expositions pour mettre en valeur le patrimoine

Services pour tous à La Guerche

La MSAP (Maison de Services au Public)

La Maison de Services au Public est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier de La Guerche. Deux hôtesses s'y relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants: CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi et le Conseil Général du Cher.

Date et heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h, Vendredi : de 8h30 à 12h. Téléphone: 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89

En outre, certains organismes y assurent des permanences : Prométhée Cap Emploi, 3ème mardi du mois de 9h à 12h sur rdv au 02 48 67 51 51, CDAD, permanence juridique les 1ers lundi du mois au 02 48 68 33 83 ou 06 85 42 95 14 de 13h30 à 15h30, ASER , chaque jeudi de 9h à 12 h sur rdv, le comité départemental habitat jeunes de 14h à 16h30 le 2ème mardi de chaque mois sur rdv, la CAF, borne de consultation en permanence et visio conférence le mardi de 9h à 12 h et de 14h à 16h, la CARSAT CRAM, les 1er, 2ème, 3ème, 4ème mercredi du mois sur rdv au 3960.

Services pour tous à La Guerche

Médiathèque Jean-Paul Roussillot

La médiathèque Jean-Paul Roussillot a ouvert ses portes depuis le 23 juillet, au premier étage de l'Ehpad de La Guerche-sur-l'Aubois. Elle est accessible à tous les habitants du canton et chacun peut y consulter gratuitement sur place des documents. Le portage à domicile est également possible sur simple demande. L'inscription est obligatoire pour effectuer des emprunts de documents, dans la limite de 6 documents (livres, BD, revues, CD …) pour une durée de 4 semaines, renouvelable si besoin auprès des animatrices de la bibliothèque.

Vous y trouverez un espace bibliothèque, un espace petite enfance, un lieu polyvalent où des évènements peuvent être organisés, un espace informatique wifi avec possibilité d'utiliser 3 ordinateurs où d'y brancher son propre matériel. Enfin, un espace cocooning pour la lecture, un espace documentaire avec un coin travail, un espace CD et vidéo et un petit coin bar, pour lire le journal par exemple.

Jours et heures d'ouverture :

. Mardi de 10h à 12h30
. Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
. Jeudi de 10h à 12h
. Vendredi de 15h à 19h
. Samedi de 14h à 18h

En période de vacances scolaires : Ouverture supplémentaire les mardis et jeudis de 14h à 16h30

La Médiathèque Jean-Paul Roussillot

La Maison de santé pluridisciplinaire

Etat-civil : demande de nouvelles cartes d'identité et passeports biométriques

La mairie de La Guerche est l'une des 12 communes du Cher dotée d'un service administratif de délivrance des pièces d'identité et passeports biométriques.

Toute demande doit être faite sur rendez-vous au 02 48 77 53 53.

Et toujours, la Maison de santé pluridisciplinaire de notre Communauté de communes

Avec trois médecins généralistes, un médecin généraliste à orientation homéopathique, quatre infirmiers, un kinésithérapeute, une diététicienne, un neuropsychologue, un orthophoniste, un ostéopathe, un pédicure podologue, une sage-femme, ce sont 15 professionnels de santé, qui rassemblés dans cette maison médicale moderne avec des services communs répondent bien, et quelquefois mieux que dans les villes plus grandes, aux besoins médicaux des habitants du canton. Bel outil que cette maison médicale…

15 Rue Danielle Casanova à La Guerche Tél: 02.48.74.74.74

Services pour tous

Gros plan sur nos sapeurs pompiers

Notre SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours) assure la prévention et la lutte contre les risques de sécurité civile, l'organisation des moyens de secours, la protection des personnes, des biens et de l'environnement. A Apremont, nous dépendons du Centre de Secours de La Guerche où sont basés 17 pompiers volontaires, 15 hommes et deux femmes dont le Lieutenant Sophie Dupont qui en assure le commandement. Pour être recrutés comme volontaires, ceux-ci doivent avoir plus de 16 ans et habiter à moins de dix minutes de la caserne pour la rapidité de leur mobilisation. Ils disposent d'un fourgon pompe tonne, d'un véhicule de secours d'assistance aux victimes et d'un véhicule tout terrain.
L'essentiel de leurs interventions (467 en 2019) concerne le secours à la personne - entre 70 et 80% des interventions - les incendies restant minoritaires.

Ces services ont un coût pour notre commune d'environ 3000 euros/an. Fort heureusement, nous n'avons pas eu d'incendie depuis des années, mais ils sont cependant intervenus plusieurs fois ces dernières années à Apremont : le 25 décembre 2018 notamment pour rechercher des canoéistes perdus sur l'Allier avec le renfort de plongeurs. Cet été, l'énorme incendie qui a ravagé l'usine Traidib à l'entrée de La Guerche, a nécessité la mobilisation de 120 pompiers venus des départements limitrophes et plus loin encore…

Une nouvelle borne incendie à Apremont

Notre hydrant situé en face du stop était devenu hors d'usage depuis des années. Il a été remplacé par un tout neuf dans le cadre de nos travaux « cœur de village ». En cas d'incendie, il est désormais opérationnel et référencé chez les sapeurs-pompiers.

Contrôle hydraulique effectué le 03/12/2019 :
Pression statique 7.0 bar
Pression à 60 m3/h 0.8 bar
Débit sous 1 bar 55 M3/h
Débit max 75m3/h

La pression est encore un peu en dessous des normes mais le débit est bon. Et puis, les réserves d'eau naturelle (Allier et étangs) seront bien évidemment à la disposition des secours en cas d'incendie.

Le SMIRTOM en quelques chiffres

Le Smirtom collecte 223 kilos de déchets par habitant et par an. Nous produisons donc beaucoup moins de déchets qu'au niveau national et les trions bien mieux que la moyenne des français : 131 kg/habitant au Smirtom contre 270 kg /habitant au niveau national et 94 kg/habitant de matières recyclables contre 76 kg/habitant au niveau national !

Tout cela fait 25 760 tonnes de déchets collectés dont 11 906 tonnes sont triées et recyclées et 13 854 tonnes enfouies.

Il nous reste maintenant à élargir le tri aux matières plastiques fines (pot de yaourt, polystyrène…). C'est prévu quand le nouveau centre de tri en construction en commun avec tous les syndicats de ramassage d'ordures ménagères de la Nièvre, du Cher et certains de l'Indre sera opérationnel.

Vie communale

Les grandes lignes du budget 2019

Section de fonctionnement

Charges générales
Personnel
Fond de péréquation
Autres charges
Charges financières 1%

Excédent
Produits (fêtes, concessions)
Impôts et taxes
Dotations
Loyers

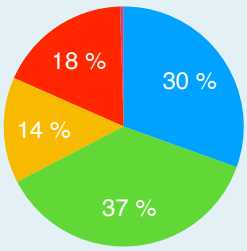

Dépenses

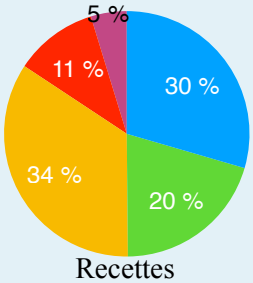

Recettes

Section d'investissement

Travaux en cours
Emprunt
Honoraire architecte
Ecriture comptable
5 %

Excédent de fonctionnement
Subventions
Emprunt
FCTVA

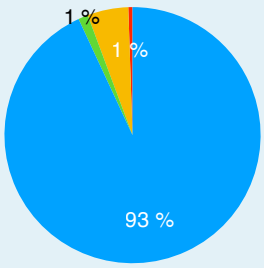

Dépenses

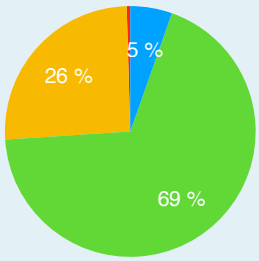

Recettes

Pas d'augmentation des taux d'imposition. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement aux alentours de 100 000 euros. Un budget d'investissement exceptionnel de 338 280 euros dû aux travaux cœur de village dont une grande partie sera réglée sur le budget 2020, les travaux étant en cours de réalisation.

Arbres en péril : les saules et les robiniers du bord d'Allier

La chute soudaine d'un saule sur les berges le 13 mai 2019 au lieu et place de la terrasse de la buvette communale de la fête des plantes qui se déroulait 8 jours plus tard nous a, rétrospectivement, fait très peur.

Les 16 arbres du bord d'Allier qui nous apportent fraîcheur et ombrage pendant l'été appartiennent à l'Etat (le service Loire de la DDT 58) qui est gestionnaire des fleuves et rivières et de leurs berges.

Suite à cette chute, nous avons demandé un diagnostic sanitaire de ces arbres depuis le précédent réalisé en 2014, qui nous avait conduit à faire abattre un des deux gros saules abritant la terrasse de la «Carpe frite».

Malheureusement, le rapport de l'ONF est sans appel pour nos arbres : ils sont devenus tous dangereux ou le deviendront rapidement sauf deux aulnes épargnés ! Les champignons qui apparaissent sur l'écorce de part en part, sont le signe apparent d'une mauvaise santé sanitaire racinaire inexorable.

La préconisation du technicien ONF est de les abattre pour certains au ras du sol et pour d'autres de les couper à 1 ou 2 m du sol pour qu'ils repartent en « tête de chat ». Cela avait été fait en 2008 sur un des derniers gros saules vers les mariniers, mais n'a pas permis de le sauver puisqu'il doit aussi être abattu !

Le Conseil municipal du 13 janvier 2020 a donc délibéré sur le sujet et l'abattage de tous les arbres a été préféré à cette mutilation peu esthétique et sans avenir pour des arbres en mauvaise santé. La plantation simultanée d'arbres d'essence locale de remplacement a également été votée. C'est sans gaité de cœur et même avec tristesse que nous prenons cette décision mais le risque potentiel de nouvelle chute d'arbre rend cette décision désormais nécessaire !

L'abattage des arbres des bords d'Allier est un crève-coeur nécessaire

Travaux

Chapitre 1 : ENEDIS : Remplacement du poste électrique alimentant en électricité le village

L'ancien poste électrique était devenu obsolète et son emplacement dans un bâtiment privé non conforme aux normes actuelles.

Un nouveau poste (cabane verte sur le parking du belvédère) a donc été installé au printemps. Il permettra, si besoin, une éventuelle montée en puissance de la consommation électrique.

Il a donc fallu ouvrir des tranchées depuis le parking du Belvédère, puis le long de toutes les maisons côté Parc floral jusqu'au mur du château pour installer de nouvelles lignes haute tension et moyenne tension. Cela n'a pas été sans reports ni rebondissements techniques pour tout terminer : Les premiers travaux ont démarré au printemps 2019 et les derniers branchements n'ont été réalisés qu'en janvier 2020 ! ENEDIS a financé intégralement toutes les dépenses et prendra à sa charge sa part de réfection de la Voie Départementale.

Chapitre 2 : Syndicat SIAEP de la Vallée de Germigny et VEOLIA : remplacement du réseau d'alimentation d'eau potable dans le bourg

Notre réseau d'adduction d'eau potable datait des années 60. Son remplacement était nécessaire. Le syndicat SIAEP de la Vallée de Germigny chargé du captage, du traitement et de l'adduction d'eau potable, dont Apremont fait partie, était maître d'ouvrage de ce chantier et Véolia, le sous-traitant avait confié à l'entreprise Boubat la réalisation des travaux. Ils ont commencé en octobre et ont été terminés mi-décembre, juste avant le marché de Noël. Toutes les canalisations d'eau ont été changées et de nouveaux compteurs ont été installés pour les maisons de part et d'autre de la Voie Départementale depuis la croix jusqu'au château. Il leur reste à refaire la couche de roulement de la voie dans la deuxième partie du mois de mars. Ces travaux sont intégralement financés par le syndicat SIAEP de la vallée de Germigny. Ils seront poursuivis, dans les années suivantes à partir de 2021, en direction de Cuffy : des tranchées seront réalisées sur les accotements de la voie Départementale jusqu'à la Grenouille.

Travaux

Chapitre 3 : BERRY NUMERIQUE : Installation du réseau fibre optique

Dans le cadre de Berry numérique et avec la participation financière de notre Communauté de communes, la fibre. va être déployée dans notre village en 2020 pour une commercialisation fin 2021. Pour les maisons du côté du Parc floral, un fourreau orange inutilisé jusqu'à ce jour va permettre d'y passer le câble optique. Pour les maisons longeant l'Allier, une tranchée va être réalisée en ce début d'année pour installer un fourreau qui accueillera la fibre. Cette tranchée part des grilles du château, traverse la voie vers les Mariniers puis longe tous les bords d'Allier dans les parties enherbées devant les maisons. Des boîtiers de raccordement seront installés à proximité de chaque maison.

Pour toutes les autres habitations, notamment dans les écarts, la fibre suivra le réseau aérien Orange.
Pour certaines maisons, éloignées de la voie publique de plus de 150 mètres, les frais de raccordement seront à la charge du client (environ 2€ le mètre). Pour quelques unes (en direction des routes de La Chapelle Hugon, de La Guerche et de Grossouvre), la fibre ne pourra pas être installée et des moyens alternatifs seront proposés (4G fixe par exemple).

Chapitre 4 : Travaux communaux d'embellissement du cœur de village

Les travaux communaux de mise en valeur du cœur de village auraient dû commencer en octobre. Mais, il s'est avéré impossible de faire travailler ensemble notre entreprise (Merlot) avec l'entreprise Boubat chargée par Véolia de la rénovation du réseau d'eau potable, compte tenu de l'état de gruyère de la voie traversant le bourg.

Cependant, nos travaux ont commencé en novembre par l'examen du réseau pluvial et par l'hydro curage des canalisations. Un nettoyage général a été réalisé puis le contrôle télévisuel du réseau a permis de répertorier les anomalies et les solutions de réparation. Là où la caméra n'a pu passer, des regards un peu partout dans le village ont été ouverts pour contrôler leur état.

Dès la mi-janvier et pour deux mois annoncés (sauf période de froid ou de fortes intempéries) le chantier se poursuit par la réparation des pluviales puis par l'enlèvement des trottoirs et bordures non réutilisés.

Nous passerons ensuite à la mise en place des caniveaux. Une pierre de Bourgogne venant de l'entreprise « Pierre Naturelle de Bourgogne » située à Mesves sur Loire et extraite à Andryes dans l'Yonne a été choisie pour sa solidité et son grain. Elle sera à chaque fois vieillie et bouchardée pour lui donner de la patine. Des bornes en pierre seront installées là où il est nécessaire d'empêcher le stationnement.

Devant l'église, l'herbe dominera et un cheminement en pierres plates de la même carrière bourguignonne mènera à son entrée. Le stationnement ne sera plus possible devant l'édifice sauf sur le côté droit où des places seront réservés aux résidents.

Devant l'entrée du château, de l'herbe sera mise en place du côté droit le long du lavoir pour rendre plus symétrique la perspective.

Travaux

Le cheminement piétons dans tout le village sera enfin unifié par un béton désactivé et les plantations élargies. Une placette avec bornes, bancs, arbre et massif sera créée devant la mairie. Un puits existant en face de la brasserie du lavoir sera équipé d'une pompe afin de pouvoir installer l'arrosage automatique dans les bordures du centre du village.
L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera réalisée tant pour la mairie que pour la salle communale selon notre Adap (agenda d'accessibilité programmée).

Tous ces travaux sont financés selon le plan suivant :
-20% soit 49 409 euros pris en charge par la commune (pourcentage de financement minimum autorisé par la loi). Nous finançons la moitié sur notre excédent et l'autre moitié avec un emprunt sur 10 ans que la trésorerie nous a vivement conseillé de prendre considérant qu'il convenait d'amortir sur plusieurs années ces travaux de fond et que les taux actuels étaient particulièrement intéressants (taux de 0,39% pour l'emprunt contracté au Crédit agricole).
- 39,5% soit 98 300 euros pris en charge par la Région Centre grâce au Pays Loire Val d'Aubois. Merci à son Président, Serge Méchin et au Directeur du Pays, Vincent Courtilat, toujours d'une efficacité exemplaire pour aider à monter les dossiers
- 35,6% soit 88 528 euros pris en charge par l'Etat (DETR). Je remercie également Madame Claire Maynadier, Sous-Préfète et Madame Florence Rougerie, responsable des dotations
- 4,90 % soit 12 433 euros pris en charge par le Conseil Départemental
A l'unanimité, tous nos partenaires ont répondu présent à nos demandes de subventions, qu'ils en soient ici remerciés !

Seul bémol, mais nous y sommes maintenant bien habitués : les délais toujours maximums et le parcours administratif laborieux liés à notre position en site classé du Bec d'Allier : autorisation de la commission des sites, avis de l'Architecte des Bâtiments de France et de la Direction Régionale de l'Environnement puis enfin départ à Paris pour une signature pour autorisation du Ministre de la transition écologique …..
Nous faisons tout pour que nos travaux soient terminés vers la mi-mars afin que ENEDIS et le syndicat SIAEP puissent faire intervenir l'entreprise Colas pour la réfection de la couche finale sur la Départementale.
Une météo clémente sera la bienvenue !

Adieu trottoirs en ciment

Bienvenue herbe et pierres de Bourgogne

Actualité

Eoliennes des Portes du Nivernais , suite …

L'entreprise Nordex, porteur du projet d'éoliennes sur les communes de Saint Pierre le Moutier et de Langeron, visibles depuis Apremont, a fait appel de l'interdiction de la Préfète de la Nièvre. Nous voilà donc reparti au combat contre ce projet que nous trouvons absurde et contraire à toutes les valeurs environnementales du site classé du Bec d'Allier, devenu réserve naturelle et couloir d'oiseaux migrateurs.
Voici quelques extraits de la décision motivée d'interdiction du projet de la Préfète de la Nièvre :

*« **CONSIDÉRANT** que le projet est situé dans le couloir principal de migration de la Grue cendrée par lequel jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'individus transitent quotidiennement à l'automne et au printemps chaque année,*

***CONSIDÉRANT** que le projet s'implante à proximité immédiate d'une zone d'hivernage et de plusieurs aires de gagnage de la Grue cendrée situées le long de l'axe ligérien et de l'Allier,*

***CONSIDÉRANT** que des comptages réalisés en novembre 2018 ont fait état de la présence de 8 000 à 9000 Grues cendrées sur les communes de SAINCAIZE-MEAUCE, MAGNY-COURS, MARS-SUR-ALLIER, LANGERON et LIVRY,*

***CONSIDÉRANT** que le Milan royal a été observé à plusieurs reprises au-dessus de la zone d'implantation du projet, et que la Cigogne blanche est nicheuse à proximité du site d'implantation du projet, certains couples étant recensés à moins de 3 km de l'aire d'étude rapprochée, …….. »*

L'intégralité de l'arrêté est consultable sur le site internet de la Préfecture de la Nièvre à l'adresse suivante http://www.nievre.gouv.fr

J'ai par ailleurs consigné notre opposition à l'implantation de toute éolienne à proximité du site classé du Bec d'Allier dans le registre de l'enquête publique du SCOT du Grand Nevers qui mentionnait à plusieurs reprises le projet d'implantation ci-dessus ainsi que dans le SRADDET Bourgogne Franche Comté pour les mêmes raisons.

En projet

Des composteurs à l'usage des habitants

Nous allons installer trois composteurs dans la cour de la mairie à l'usage de tous les habitants désireux de diminuer leurs déchets ménagers.
D'après les études menées par le SMIRTOM, cela peut permettre à chacun de diminuer de 25% le volume des déchets jetés dans le bac marron et d'obtenir du bon compost pour les plates-bandes du village.
Pour cela, il y a des règles bien précises afin que le compost soit réalisé de façon optimale.
Le jour venu, nous ferons intervenir un spécialiste pour expliquer à tous ceux qui sont intéressés les bons usages du compostage !

Agenda 2019

12 mars : Le Paris Nice à Apremont

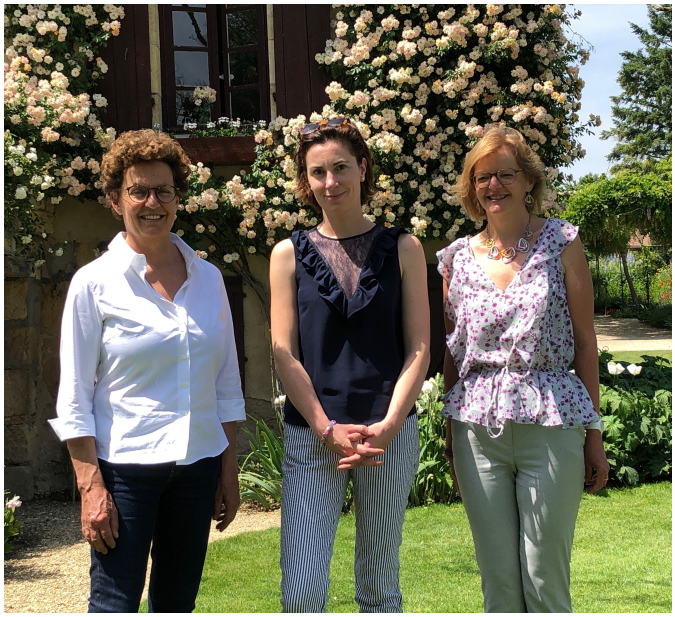

4 juin : Visite de Claire Maynadier, notre Sous-Préfète

Les reines du Comice

Le stand d'Apremont au Comice

Les médaillés du travail au Comice

11 novembre : une cérémonie avec la jeune classe

Météo 2019 : Apremont sous les orages

Agenda 2019

Fête des plantes : une belle édition

Entrées payantes 5540 euros — Chiffre d'affaire buvette 9886 euros
59 Stands exposants 4540 euros — Chiffre d'affaire total 20 030 euros
Bénéfice 15 900 euros

Brocante : le plein d'exposants et de public

76 Stands exposants 2930 euros — Chiffre d'affaire buvette 5616 euros
Chiffre d'affaire total 8546 euros — Bénéfice 6458 euros

Vin, saveurs et plantes d'automne : une fête mouillée

56 stands d'exposants 2800 euros — Chiffre d'affaire buvette 811 euros
Chiffre d'affaire total 3647 euros — Bénéfice 2500 euros

Des nouvelles du Parc floral

L'année 2019 a été chargée pour l'équipe du parc !

La saison a commencé timidement avec un printemps un peu maussade, mais les formidables mois d'été et les événements organisés ont permis de compenser la légère baisse de fréquentation du printemps. 37000 visiteurs sont entrés au Parc cette saison ! La chasse aux œufs a été un grand succès puisque le jour de Pâques a été notre plus grosse journée de la saison avec 1200 entrées.

La nocturne, qui a accueilli 300 rêveurs, a été plébiscitée par le public mais aussi par vous tous, habitants d'Apremont, qui êtes venus nombreux admirer le jardin à la lueur des bougies !

Le marché de Noël, malgré une météo un peu capricieuse, a attiré 3000 visiteurs venus flâner et découvrir nos 37 exposants. Merci à tous les bénévoles qui nous aident à réaliser ces animations !!

Les chambres d'hôtes, ouvertes en juin, juste à temps pour accueillir les premières réservations, ont bien marché pour une première saison, avec un taux d'occupation de 60% en Juillet, 75% en Aout et 50% en septembre et octobre. Les réservations pour la saison prochaine commencent déjà, c'est très prometteur !

Nous avons, cette année accueilli une apprentie au bureau, Lucie Thabeau, qui restera parmi nous pendant 2 ans.

Pour l'année 2020, nous avons hâte de vous faire découvrir l'exposition que nous sommes en train de monter : « Mariées d'ici et d'ailleurs ». Cette exposition retrace l'histoire de la robe de mariée et les coutumes et habits de mariage à travers le monde ! Les manifestations de l'année dernière seront réitérées :

- 12 avril 2020 : Chasse aux œufs
- 22 août 2020 : Nocturne
- 19 et 20 décembre : Marché de Noël

Très belle année à tous !

Louise et Pierre-Armand Hurstel, Karine et Lucie

Une première nocturne superbe au Parc

4ème marché de Noël : succès confirmé

Festival de musique des muses du Val d'Allier

« Un véritable joyau musical, qui aujourd'hui a atteint sa maturité, avec un succès grandissant d'année en année. Richesse d'une programmation toujours alléchante et renouvelée, présence d'artistes de haute facture, désir de faire découvrir des compositeurs méconnus, sans oublier de saupoudrer les notes des plus grands noms, sont indéniablement les clés de cette réussite » écrivait Le Berry Républicain le 8 mars 2019 en présentation du 8ème festival.

Le festival 2018 comme celui de 2019 ont accueilli chacun, durant 3 jours plus de 400 auditeurs amateurs de musique classique, qui montraient que celui-ci est bien implanté dans le paysage du village.

L'association «Les Muses du Val d'Allier » organise ces moments musicaux avec l'Ensemble instrumental de chambre « ARC en SCENE » sous la direction de Jean Renaud Lhotte, qui choisit les programmes et les interprètes ; ces derniers seront cette année : Jean Baptiste Lhermelin et Jennifer Fichet piano, Nathanaëlle Marie, violon et Jean-Renaud Lhotte, violoncelle.

Les membres de l'association, fiers de ce succès, vous présentent le programme de la 9ème édition, qui aura lieu les 3 , 8 et 10 Mai 2020 en notre église avec cette année, un hommage à Ludwig Van Beethoven pour le 150ème anniversaire de sa naissance.

3 Mai 2020

- 1ère sonate en fa majeur op 5 n°1 de Ludwig Van Beethoven
- 5 dernières pièces du « Decameron » de Théodore Gouvy
- Sonate piano violoncelle de Louise Farrenc

8 Mai 2020

- Sonate dite « Au clair de lune » en do dièse mineur op 27 pour piano de Beethoven
- Trio « Marche funèbre » symphonie n°3 Héroïque de Beethoven
- Trio en sol mineur op 3 de Ernest Chausson.

10 Mai 2020

- Trio no 7 en si bémol majeur, opus 97 de Ludwig van Beethoven **« L'Archiduc »**
- Trio n° 5 en sol majeur op.33 de Théodore Gouvy.

Je remercie toutes les personnes qui nous encouragent et nous soutiennent tout au long de l'année.
Au plaisir de vous accueillir pour cette nouvelle édition.

Mireille Bertrand, la Présidente

Une église pleine à craquer pour écouter les musiciens

Ils nous ont quitté

Marcelle Guiblin 1928 - 2019

Vous manquez à Apremont Marcelle et vous me manquez…Je vous appelle Marcelle car je vous connais depuis longtemps : voisin de la maison d'en face, depuis plus de 30 ans maintenant, je connais toute votre famille que je voyais souvent chez vous avec Papie -Paul Guiblin, votre mari- que vous avez rejoint.

J'allais souvent vous voir, en traversant seulement la rue, et ce plusieurs fois par jour depuis que Papie n'était plus là.

Nous avons beaucoup ri ensemble et mes amis parisiens vous connaissaient bien et vous aimaient.

Nous nous promenions dans le village car seule, vous n'osiez pas !

Christian, votre fils et sa femme Jacqueline, je les connaissais depuis plus de 40 ans et c'était drôle de se retrouver tous ensemble pour raconter nos histoires de vie. Ils savaient que nous étions complices et que nos bêtises réciproques amusaient tout le monde :

-Pour vous : le jour où vous vous promeniez avec votre chienne et que les promeneurs riaient sur votre passage. En fait, vous promeniez la laisse, la chienne s'étant enfuie sans que vous vous en rendiez compte !

Marcelle et Paul Guiblin à Apremont

-Pour moi : le jour où je suis parti en laissant la porte grande ouverte. Je ne m'en suis rendu compte que 50km plus tard. Heureusement, vous aviez les clés et après un coup de fil ou nous avons encore bien ri, vous êtes venu fermer ma porte avec Jacqueline.

C'était triste de vous voir partir à la maison de retraite de Nérondes mais c'était nécessaire. Je vous y ai vu quelquefois ou téléphoné. Je regarde toujours votre maison avec émotion.

Douce et gentille Marcelle, nous penserons toujours à vous.

JN

Gaëtan Judes 1933-2019

Judes, dénommé du si joli prénom *Gaëtan,* est né à La Guerche en 1933 et mort à Nevers le 28 octobre 2019. Electricien de formation, il travaille à La Guerche puis à 23 ans part vivre à Orange jusqu'en 1969. Revient à Cuffy, puis très vite s'installe à Apremont dès 1975 et ce jusqu'à sa mort. Il fut de ce fait notre plus ancien résident. Il reprend alors un emploi d'ouvrier d'usine à Sancoins. Conseiller municipal de 1990 à 2001, il fut heureux de participer quelques années à l'entretien des espaces verts du village. Il eut 5 enfants dont deux disparus à la naissance. Nous adressons à ses 3 enfants et à sa compagne toutes nos sincères condoléances.

MS

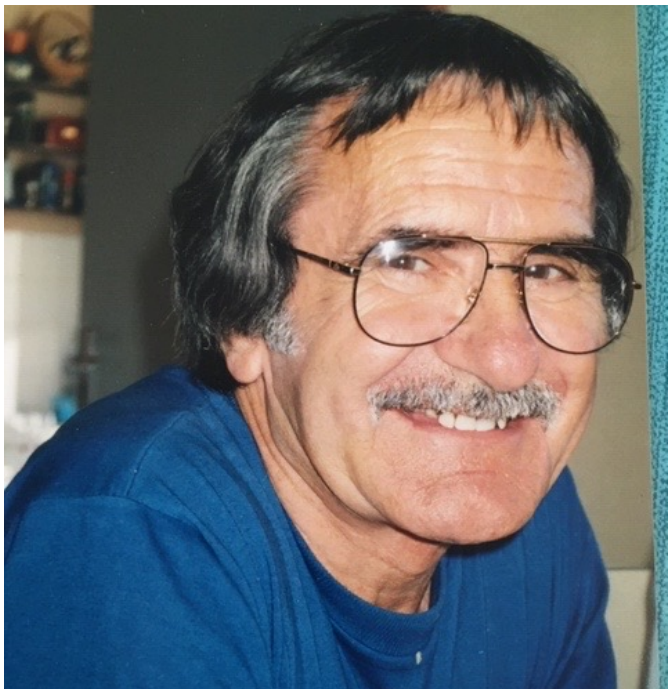

Ils nous ont quitté

Jean-Pierre AUROUSSEAU 1962-2019

Il avait réussi quelque chose d'inouï : faire l'unanimité. En 9 ans à peine, villageois, voisins, collègues de travail, marchands de bois, bûcherons, locataires, chasseurs, pêcheurs, éleveurs comme lui, il les avait tous conquis. Pour sa bienveillance, son écoute, son horreur des conflits. Il souhaitait pour les siens comme pour autrui que la vie aille de l'avant. Travailleur infatigable, agile, nerveux, souriant : tel était Jean-Pierre Aurousseau. Du vif-argent !

Il était entré dans la vie d'Apremont comme dans un conte de fées : assis sur un banc, en compagnie de René Papon, tandis que sa femme et ses filles visitaient le jardin. Il est éleveur à Druy-Parigny, dans la Nièvre, d'où il est originaire ; aidé par sa femme depuis 27 ans, tous deux ont décidé de se reconvertir, ils ont 3 enfants, dont des jumelles encore petites, Christian Guiblin va prendre sa retraite de garde forestier…

Jean-Pierre Aurousseau ne connaît pas le bois : qu'à cela ne tienne, à 48 ans, il quitte son village dont il a été conseiller municipal pendant 12 ans, cède sa ferme, ses bêtes, son matériel et accepte de se former au métier de forestier pendant un an, d'octobre 2011 à juillet 2012, en devenant pensionnaire à l'école d'Etang-sur-Arroux d'où il sort brillamment.

Sa femme habite la ferme de La Grève, les jumelles entrent en 6ème, Béatrice Aurousseau devient secrétaire de mairie à St Pierre le Moutier. Jean-Pierre Aurousseau prend petit à petit en main le domaine d'Apremont où il se rend indispensable. Karine, sa fille aînée, l'y rejoint, souriante et efficace comme lui.

L'été 2019 ne le voit pas revenir vivant de ses vacances à Rocamadour. Sa mort nous sidère, il va avoir 58 ans. Et nous désespère.

Nous exprimons à Madame Aurousseau, à ses enfants et à sa famille, notre joie de l'avoir connu et notre chagrin de l'avoir perdu.

EB

Jean-Pierre Aurousseau au Parc floral

Bienvenue aux nouveaux habitants

Blandine Bourguet au Lieu Môrat
Benjamin Perrot aux Mariniers
Julia, Ronald Schulte et leur fille Louisa au Parc floral
Ingrid et Ingvar Meijers au dessus de la Mairie
Jordan Millien place du Puits

Agenda 2020

15 mars : 1er tour des élections municipales
22 mars : 2ème tour des élections municipales
29 mars : Ouverture du Parc floral et des restaurants
12 avril : Chasse aux œufs au Parc
3, 8 et 10 mai : Festival de musique des Muses du Val d'Allier
16 et 17 mai : Fête des plantes
21 juin : Brocante, un jour de chine
22 août : Nocturne au Parc floral
18 octobre : Vin, saveurs et plantes d'automne
12 et 13 décembre : Marché de Noël

Rencontres apremontaises

adresse mail :
mairiedapremont@wanadoo.fr

site internet :
http://
www.mairieapremontsurallier.info

Fil de l'eau N° 13 - Janvier 2020
Mairie d'Apremont sur Allier, le bourg-18150
tél : 02 48 80 40 17
rédaction et mise en page Nathalie de Bartillat